

INTERVIEW. Président du groupe VYV : "Face à l'inflation, l'enjeu est de stabiliser le financement de la protection sociale"

l'essentiel Ehpad, logements, prévention, assurance... le groupe VYV s'est imposé en quelques années comme le premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Dans le cadre de sa stratégie de développement, le groupe organise chaque année des interrégionales pour réunir l'ensemble de ses collaborateurs locaux qui émaillent le territoire. Pour son étape toulousaine, qui s'est tenue au MEETT ce vendredi 25 octobre, Stéphane Junique, le président du groupe VYV, a répondu aux questions de La Dépêche du Midi.

Ehpad, logements, prévention, assurance... le groupe VYV s'est imposé en quelques années comme le premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Lancé par Harmonie mutuelle, la MGEN et la Mutuelle nationale Territoriale, il y a cinq ans, le groupe protège un Français sur six. Afin de créer une synergie entre tous les métiers (Assurance, Offre de soins, Logement) qui font la force du groupe et s'assurer que la feuille de route est bien respectée, VYV organise chaque année des interrégionales pour réunir ses militants mutualistes et collaborateurs locaux. Pour son étape toulousaine qui s'est tenue au MEETT ce vendredi 25 octobre, Stéphane Junique, le président du groupe VYV a répondu aux questions de La Dépêche du Midi.

Quel est l'objectif de cette troisième édition des « interrégionales » ?

Notre identité repose sur la proximité. Les services d'offre de soins et d'accompagnement, le logement... c'est dans les territoires qu'ils sont implantés. Il est donc essentiel pour nous de s'assurer que nos priorités et nos grandes orientations nationales sont bien portées au niveau local.

Il s'agit également de voir comment les déclinaisons de notre stratégie épousent les besoins des personnes qu'on accompagne et qu'on protège. C'est aussi l'occasion de démontrer en quoi le groupe est utile dans les territoires en mettant en perspective les belles initiatives prises au niveau local. Par exemple, dans la région, plus de 300 réalisations de proximités ont été lancées.

Publicité

Comment se décline cette stratégie territoriale ?

Notre stratégie peut être illustrée avec trois exemples. Le premier est le label logement santé dont le développement est devenu une priorité pour le groupe. Ce label repose sur 40 critères qui vont de la construction du logement jusqu'au service qu'on peut apporter aux habitants.

Parmi ces critères, on prévoit par exemple de proposer gratuitement un service de télémédecine à l'ensemble des habitants ou encore d'y développer l'activité physique et sportive... Ce label fait de la santé le fil rouge des logements que nous produisons. Plus de 500 logements ont déjà été labellisés depuis le printemps, sur un objectif de 1000 logements en 2025.

Nous plaçons également l'autonomie de la personne au cœur de notre stratégie. L'idée est de prévenir les risques de perte d'autonomie et de rentrer dans la dépendance. Dans cette optique, nous avons mis en place deux dispositifs dans la région Occitanie : le programme "Icope", porté par le gérontopole du CHU de Toulouse qui permet de renforcer le dépistage des fragilités afin de prévenir les situations de dépendance et un programme expérimental sur la prévention des chutes.

Dernier exemple, nous avons signé en mars dernier avec la ministre des Sports de l'époque et le Medef Haute-Garonne, un partenariat pour promouvoir le développement de l'activité physique en entreprise.

Pour le groupe VYV la santé doit être un droit accessible à tous. Malheureusement, il y a encore énormément d'inégalités qui font que ce droit n'est pas effectif pour bon nombre de personnes.

Face à la nouvelle loi de finance (PLFSS) et à l'inflation, quel rôle doit tenir aujourd'hui un assureur mutualiste ?

Le modèle Français de complémentarité entre l'assurance maladie obligatoire et les mutuelles permet que les Français soient bien soignés et que le reste à charge soit parmi les plus bas d'Europe. En revanche sur le volet de la prévention, je regrette que le PLFSS ne s'appuie pas sur cette complémentarité.

C'est dommage car on aurait pu aller sur des champs d'interventions où l'assurance maladie obligatoire est peu présente voire absente comme l'activité physique, l'alimentation ou encore la santé au travail. On aurait pu également prendre en charge certaines dépenses qui ne sont pas remboursées aujourd'hui. En France, on doit aller plus loin sur la réflexion autour du rôle et de la place des mutuelles.

Quant à l'inflation, c'est un sujet qui ne date pas d'hier pour nous. Ce n'est pas un phénomène nouveau dans le secteur de la santé. Chaque année les dépenses augmentent de près de 3 %. Et au regard des évolutions en besoin de santé, la tendance n'est pas près

de s'inverser, au contraire. L'enjeu est donc de stabiliser le financement de la protection sociale.

Dans ce contexte de perte de pouvoir d'achat, nous sommes attentifs sur trois choses essentielles : modérer les niveaux de cotisations, actionner les dispositifs qui permettent de diminuer le reste à charge et être présent, à travers notre réseau, pour éviter que les personnes en situation de précarité renoncent à se soigner.



<https://images.ladepeche.fr/api/v1/images/view/6380ee3c-baed1e31123a6113/large/image.jpg?v=1>

Stéphane Junique, le président du groupe VYV. DR



<https://images.ladepeche.fr/api/v1/images/view/6380ee3c-baed1e31123a6113/full/image.jpg?v=1>

Stéphane Junique, le président du groupe VYV. DR

par Faouzi Asmoun

